

Le bilan des produits de la pêche en 1988 s'établit comme suit:

	Volume (tonnes)	Valeur (milliards de francs)
Production nationale	818,700	8.7
Importations	623,004	12.9
Exportations	232,628	4.3
Solde (Balance)	(390,376)	(8.6)
Consommation apparente	1,209,076	17.3

5.3. La consommation

5.3.1. Les français: de gros consommateurs de poisson

Les 5.6 millions de français ont consommé 1,209,000 tonnes de produits de la pêche en 1988. En 1986, on estimait que chaque français avait consommé 13.78 kg de poissons, crustacés et coquillages frais, 3.22 kg de poissons et crustacés congelés et 3.30 kg de conserves de poissons et crustacés.

5.3.2. La vente des produits frais

Une grande partie des crustacés et des poissons est vendue fraîche. Dans les ports, la vente est faite dans des endroits appelés criées. Les marchandises sont ensuite expédiées par camion soit vers le client final (poissonneries, transformateurs), soit vers le marché de Rungis, où il est revendu.

5.3.3. Le secteur de la transformation

Le secteur le plus traditionnel de conserves de poisson peu élaborées (sardines, thon, filets de maquereaux) est en perte de vitesse. Le nombre de conserveries a beaucoup diminué, et les entreprises ne survivent que grâce à leur filiales au Maroc ou en Tunisie.

L'offre en plats cuisinés s'est beaucoup diversifiée ces dernières années. La France n'ayant pas suivi le développement des produits congelés connu en Amérique du Nord, l'apparition de nouvelles technologies a favorisé le développement de plats cuisinés frais, à côté des plats cuisinés et en conserve qui existaient déjà.

La défiance qui existait il y a quelques années vis-à-vis des produits congelés a presque disparu. La qualité des produits proposés est, à notre avis, très élevée. Le taux d'équipement des ménages en fours micro-ondes est en progression (1,650,000 appareils vendus en 1989).

La consommation des produits fumés, saumon fumé en tête, se développe chaque année.